

**« 0'27 »**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 2 500 €  
Siège social : 27 Rue Massena  
59800 Lille  
843 088 428 R.C.S. Lille Métropole

**Procès-Verbal en date du 30 avril 2024  
AG EXTRAORDINAIRE DE DISSOLUTION**

À Lille

Le 30 avril 2024

**PRÉSIDENCE :**

RHAOUTI Nabil, exerçant la gérance de la société « 0'27 », société à responsabilité limitée au capital de 2 500 €, a présidé l'Assemblée Générale Extraordinaire au 27 Rue Massena 59800 Lille, siège social de la société.

**CONSTITUTION DE L'ASSEMBLÉE :**

RHAOUTI Nabil étant l'associé unique, l'Assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

**ORDRE DU JOUR :**

L'Assemblée délibérera sur les points suivants :

- Dissolution anticipée de la société,
- Nomination du liquidateur,
- Délégation de pouvoirs au liquidateur,
- Formalités de Publicité.

**1. DISSOLUTION DE LA SOCIÉTÉ :**

L'associé unique décide de dissoudre la société à compter du 30 avril 2024, conformément aux dispositions légales et statutaires applicables. Le siège de la liquidation est fixé au 27 Rue Massena 59800 Lille, où toutes les correspondances et formalités liées à la liquidation devront être adressées.

**2. NOMINATION DU LIQUIDATEUR :**

L'associé unique nomme RHAOUTI Nabil, demeurant au 3 Avenue Verharen C3/31 59000 Lille, en qualité de liquidateur. Le liquidateur est chargé de procéder à la liquidation de la société conformément aux lois en vigueur.

**3. DÉLÉGATION DE POUVOIRS AU LIQUIDATEUR :**

L'associé unique délègue tous pouvoirs au liquidateur pour effectuer toutes les opérations nécessaires à la liquidation, y compris la réalisation de l'actif, le paiement du passif, et la clôture des opérations de liquidation.

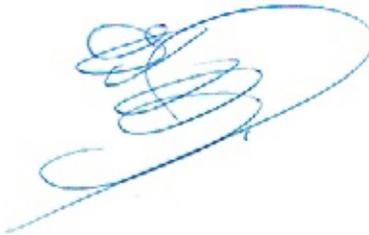
#### 4. FORMALITÉS DE PUBLICITÉ :

Il est décidé que toutes les formalités de publicité liées à la dissolution seront effectuées conformément à la législation en vigueur, y compris la publication de la dissolution au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales (BODACC), la radiation de la société du Registre du Commerce et des Sociétés (RCS), ainsi que la publication dans un journal d'annonces légales habilité.

Fait à Lille, le 30 avril 2024

Signatures :

- Président de l'Assemblée :
- Associé Unique :
- Liquidateur :

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.